

N° 970. CONVENTION DE GENÈVE POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES BLESSÉS ET DES MALADES DANS LES FORCES ARMÉES EN CAMPAGNE. SIGNÉE À GENÈVE LE 12 AOÛT 1949<sup>1</sup>

---

N° 971. CONVENTION DE GENÈVE POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES BLESSÉS, DES MALADES ET DES NAUFRAGÉS DES FORCES ARMÉES SUR MER. SIGNÉE À GENÈVE LE 12 AOÛT 1949<sup>2</sup>

---

N° 972. CONVENTION DE GENÈVE RELATIVE AU TRAITEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE. SIGNÉE À GENÈVE LE 12 AOÛT 1949<sup>3</sup>

---

N° 973. CONVENTION DE GENÈVE RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES CIVILES EN TEMPS DE GUERRE. SIGNÉE À GENÈVE LE 12 AOÛT 1949<sup>4</sup>

---

## SUCCESSIONS

*Notifications reçues par le Gouvernement suisse le :*

2 avril 1993

### SLOVAQUIE

(Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1993, date de la succession d'Etat. En reprenant les réserves formulées par la Tchécoslovaquie.<sup>5</sup>)

*Les déclarations certifiées ont été enregistrées par la Suisse le 26 mai 1993.*

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 75, p. 31; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 1 à 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1226, 1256, 1300, 1314, 1344, 1360, 1372, 1390, 1419, 1425, 1434, 1435, 1444, 1527, 1596, 1642, 1654, 1666, 1683, 1694 et 1712.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 85; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 1 à 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1226, 1256, 1300, 1314, 1344, 1360, 1372, 1390, 1419, 1425, 1434, 1435, 1444, 1527, 1596, 1642, 1654, 1666, 1683, 1694 et 1712.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 135; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 1 à 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1138, 1226, 1256, 1300, 1314, 1344, 1360, 1372, 1390, 1404, 1419, 1425, 1434, 1435, 1444, 1527, 1596, 1642, 1654, 1666, 1683, 1694 et 1712.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 287; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 1 à 18, ainsi que l'annexe A des volumes 1151, 1226, 1256, 1300, 1314, 1344, 1360, 1372, 1390, 1419, 1425, 1434, 1435, 1444, 1527, 1596, 1642, 1654, 1666, 1683, 1694 et 1712.

<sup>5</sup> *Ibid.*, vol. 75, p. 453.